



**A l'attention des Présidents Nationaux, Secrétaires Internationaux, Comités Régionaux,
Personnes de contact des groupes de la Branche Centrale.**

Chers membres,

Le Comité mondial de l' AISG ayant vérifié l'évolution des chiffres du Produit Intérieur Brut (PIB) des pays membres de l' AISG sur base de la dernière liste officielle du Fonds Monétaire International (2020), vous informe que les pays sujet à un changement de catégorie seront informés en temps opportun. Ce changement prendra effet au 01 janvier 2023.

Le Comité mondial de l' AISG ayant constaté que les indices de prix à la consommation des trois dernières années, en Belgique, révèlent une inflation d'environ 11%, propose que les différents taux per capita soit révisés conformément et applicable au 01 janvier 2023.

Actuellement les taux de cotisation per capita sont :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
2.26 €	1.51€	0.75€

Après majoration, les taux de cotisation per capita s'élèveraient dès lors à :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
2.51 €	1.68 €	0.83 €

Cette proposition sera soumise à l'approbation de la Conférence mondiale à Brussels, Belgique.

Merci de votre attention.
Sincères amitiés.

Zalillah Mohd Taib
Présidente
Comité mondial de l' AISG